



COMMISSION DEPARTEMENTALE REGLEMENTS et CONTENTIEUX

CONFIGURATION REGLEMENTAIRE Réunion télématique du Lundi 23 Février 2026

Procès-Verbal n° 10

Président : Martial BANCE

Visio : Cédric CLAUZIER, Agnès FLEURY, Ludovic FONTAINE, Dominique PENNERAS, Anne-Marie RABAUD, Thierry MABIRE

Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission Règlements et Contentieux décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel pour les sanctions concernant l'ensemble des dispositions prises ci-dessous.

DOSSIER A ETUDIER

Match N° ° 54465174 – AS ST SYLVAIN (1) / A CAEN SUD (1) – Séniors. Départemental 3. Groupe D du 08/02/2026.

Observation d'après match avec confirmation de réclamation de Mr Eric DEBOUT du club de Saint Sylvain concernant la présence **de Mr ZENE HELOU HASSAN** (joueur du club FC CAEN SUD) non inscrit sur la FMI et présent sur le banc de touche pendant la rencontre et qui serait en état de suspension

Vu la FMI,
Vu les faits relatés,

Et selon l'article 3.3.2.1 du règlement disciplinaire des R.G. de la F.F.F,

La Commission,

Décide de transmettre le dossier à l'instruction.

Le Président : Martial BANCE

La Secrétaire : Agnès FLEURY